DEPARTEMENT DE VAUCLUSE Arrondissement d'APT Canton de CHEVAL-BLANC Communauté d'agglomération Luberon monts de Vaucluse

## MAIRIE DE MAUBEC

450 Grande Rue 84660 MAUBEC № 04.90.76.92.09 contact@mairiemaubec-luberon.fr



## AVIS DE MISE À DISPOSITION AU PUBLIC

Projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) des infrastructures routières relevant de la commune de Maubec

Par application des articles L.572-1 à L.572-11 du Code de l'environnement, la commune de Maubec est chargée d'identifier les zones bruyantes liées à ses infrastructures de transports terrestres et d'établir un plan de prévention bruit dans l'environnement (PPBE). Les cartes de bruit des infrastructures de transports terrestres du territoire de Maubec ont été arrêtées par arrêté préfectoral. Ces cartes sont consultables sur le site Internet des services de l'État dans le Vaucluse à l'adresse suivante :

https://www.vaucluse.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Transition-ecologique-et-prevention-des-risques/Lutte-contre-les-nuisances-sonores/Bruit-des-infrastructures-de-transport/La-directive-europeenne-sur-le-bruit/Quatrieme-echeance/Cartes-de-bruit-strategiques-des-grandes-infrastructures-routieres-et-ferroviaires-4eme-echeance

Sur la base de ces cartes, un projet de PPBE a été élaboré pour les infrastructures de transports terrestres relevant de la commune de Maubec.

Le public peut prendre connaissance de ce projet de PPBE entre le 19 septembre (à partir de 9H) et le 20 novembre 2024 (jusqu'à 12H) à l'adresse suivante :

https://www.mairiemaubec-luberon.fr/?p=254051&preview=true

Les observations peuvent être formulées par courriel avec la mention PPBE à l'adresse suivante : contact@mairiemaubec-luberon.fr